



TARIFS PERISCOLAIRES AU 01.09.2019

1- Restauration scolaire

- Enfant domicilié à MOYE : 5 ,13 € le repas
- Enfant non domicilié à Moye : 5.53 € le repas

2 - Garderie

<u>Service</u>	<u>1 enfant</u>	<u>2 enfants</u>	<u>3 enfants</u>	<u>4 enfants</u>
Matin : 7h30- 8H20	1.90 €	2.85 €	3.80 €	4.75 €
Soir : 16h30- 18h	2.10 €	3.15 €	4.20 €	5.25 €
Soir : 18h00- 18h30	0.70 €	1.40 €	2.10 €	2.80 €

Majoration pour dépassement d'horaire au-delà de 18 h 30 : 30 € par enfant

Le Maire-Adjoint en charge
des Affaires Scolaires ,

Martine VIBERT